

# Supporterres

Le magazine de SOS Faim rédigé par ses volontaires

## Organisations paysannes : l'union fait la force



Rue aux Laines 4  
1000 Bruxelles

Trimestriel N°15  
Mars 2021

N°d'agrément  
P601176



© J.L. Brocat

Chez SOS Faim, nous travaillons avec elles chaque jour, main dans la main. Et sans elles, nous n'existerions pas : parmi nos 52 partenaires, 26 sont des organisations paysannes. Dès notre création, nous avons choisi non pas d'envoyer des expatriés européens mais plutôt de créer des partenariats avec celles qui connaissent si bien le terrain et sont le véritable maillon entre notre organisation belge et les agriculteurs africains et sud-américains que nous accompagnons.

Nous sommes ainsi les témoins de ce qu'elles réalisent, à la fois dans les services qu'elles proposent (appui technique, conseil agricole, plaidoyer, formation, information, partage d'expériences, achats et ventes groupés...), dans le lien qu'elles font entre des paysan.ne.s parfois seul.e.s et démun.i.e.s face à un métier difficile et dans des lieux isolés et, enfin, dans le dynamisme rural qu'elles impulsent.

Nous avons donc eu envie de les faire connaître, les raconter, évoquer le changement qu'elles portent, leurs réussites et les défis auxquels elles sont confrontées, à la fois en tant qu'organisation et face au modèle agro-industriel qui reste encore le système dominant.

Et pour ce premier numéro de l'année, vous découvrirez également quelques nouveautés dans votre Supporterres : la couverture d'abord, qui vous proposera désormais une illustration pour évoquer le sujet avec plus de liberté et de modernité. La rubrique « Nos moments phares » qui devient « En direct » pour vous donner des nouvelles fraîches du terrain en matière d'agriculture paysanne. Et la dernière page qui vous proposera à chaque numéro d'aller « Un pas plus loin » grâce à une lecture ou une vidéo, une action pour s'engager concrètement et un mot ou un concept à décrypter. Nous espérons qu'elles vous plairont !

# « On reste ensemble ! »

Voilà la phrase préférée du secrétaire général de SOS Faim, Olivier Hauglustaine. Il la répète régulièrement, comme un mantra, et elle a, plus que jamais, son utilité et son importance.

Pour ce premier numéro de 2021, je voulais aborder un sujet qui parle du lien, de la coopération, de l'importance d'être ensemble, alors que la situation sanitaire nous pousse à la distance, à l'isolement et à une certaine méfiance vis-à-vis des autres.

Alors, évidemment, parler des organisations paysannes s'est imposé assez vite. Car elles sont précisément le lieu de cette entraide, de cette connexion, de ce partage. Et pourtant, on ne sait pas toujours très clairement ce qu'elles font ni ce qu'elles permettent.

**Géraldine Higel**  
Rédactrice en chef  
de Supporterres



Vous découvrez Supporterres et souhaitez le recevoir gratuitement ?  
Écrivez-moi à :  
[ghi@sosfaim.org](mailto:ghi@sosfaim.org)

**SOS Faim asbl**  
Rue aux Laines 4  
1000 Bruxelles  
T 02 548 06 70  
[www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

CCP : BE83 0000 0000 1515  
BIC : BPOTBEB1

E.R. > Olivier Hauglustaine  
Illustrations de couverture >  
Camille Toussaint  
Design > yellowstudio.be

Réalisé avec le soutien de



## SOMMAIRE

En direct .....	3
On prend la température — “ Avec la FONGS, résilience rurale et action politique au Sénégal ” .....	4
Voix du sud — “ Les organisations paysannes : différentes manières de se réunir pour être plus fort.e.s ” ..	6
En un clic — “ Les organisations paysannes : une mosaïque haute en couleur ” .....	8
Grand angle — “ Les coopératives ont le vent en poupe ” et “ Le plaidoyer : impact et défis pour la défense des paysan.ne.s ” .....	10
Focus — “ Les collègues de femmes : partager, s'affirmer, se faire entendre ” .....	14
Notre regard sur — “ Afrique de l'Ouest : des organisations paysannes incontournables ” .....	15
Un pas plus loin .....	16



© SOS Faim

## Au Pérou, création d'une Direction des femmes rurales

Dans le dernier numéro de Supporterres, le Pérou était déjà à l'honneur avec le récit des avancées pour l'agriculture familiale obtenues grâce au travail de plaidoyer de trois partenaires de SOS Faim : CONVEAGRO, CIDERURAL et le FOGAL.

Depuis, une autre mesure a été annoncée par le gouvernement : la création, au sein du Ministère du Développement agricole et de l'irrigation, d'une Direction des femmes rurales, chargée d'articuler des mesures pour renforcer leur développement productif.

Alors que 30% des activités agricoles du pays sont réalisées par des femmes, cet organe vise à promouvoir leur formation ainsi qu'un conseil technique dédié mais également accélérer le financement et l'assurance des productrices de l'agriculture familiale.

**"Les femmes rurales sont responsables de la sécurité alimentaire de leur famille, mais aussi de leur communauté. Leur rôle est essentiel pour le développement des territoires ruraux"**, a déclaré le ministre. Il a également rappelé qu'elles sont directement impliquées dans la protection et le soin de la biodiversité, la principale source d'approvisionnement alimentaire.

Sous réserve que l'annonce soit suivie d'effets concrets, notamment budgétaires, c'est une bonne nouvelle pour les femmes et l'agriculture au Pérou.

## En Belgique, un nouveau gouvernement qui veut miser sur l'agriculture familiale

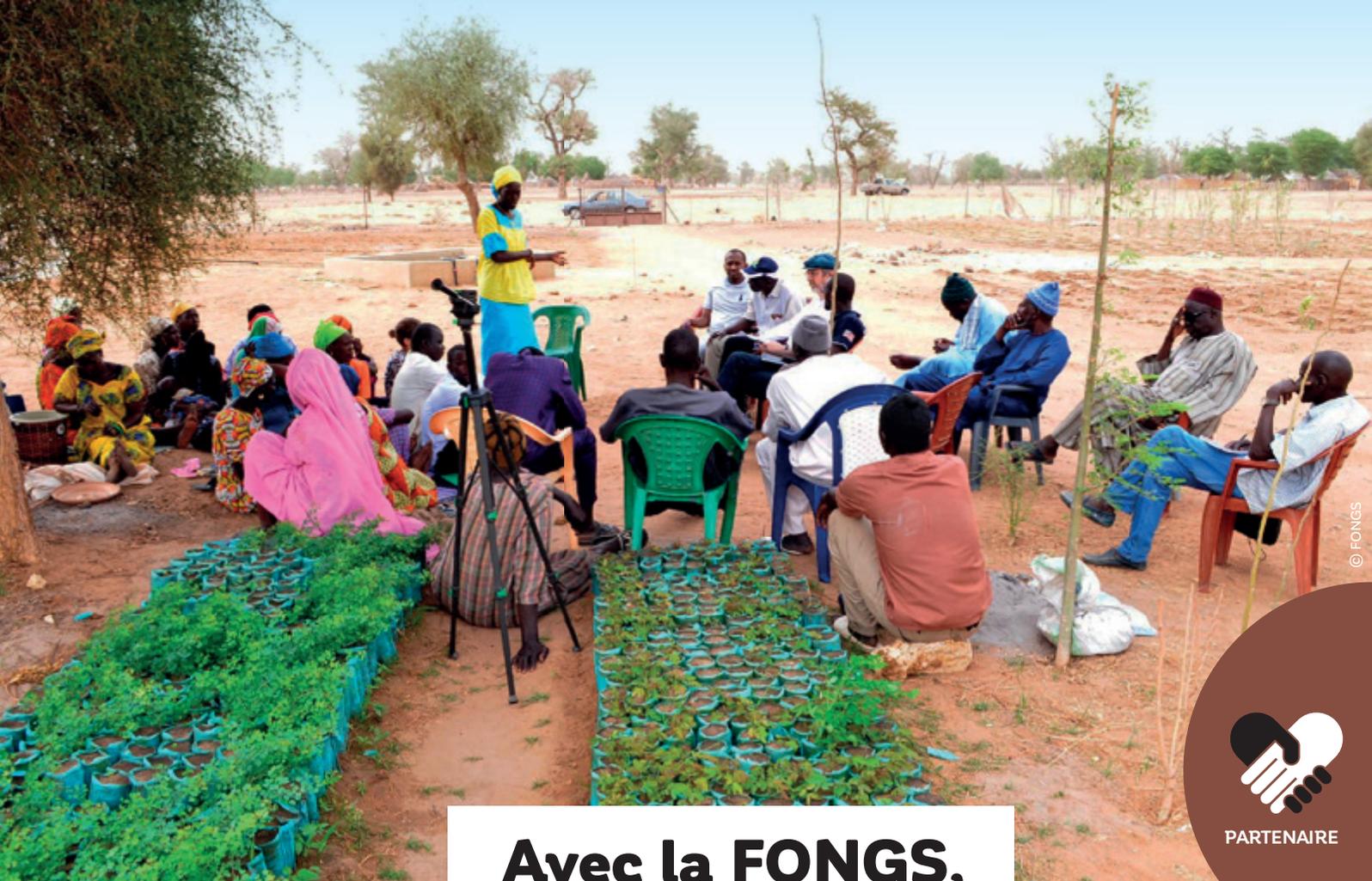
Depuis son entrée en fonction en tant que Ministre de la Coopération au développement, la ministre Kitir s'est positionnée à plusieurs reprises en faveur de l'agriculture familiale et des systèmes alimentaires durables.

Dans la note politique du gouvernement, on pouvait notamment lire que l'agriculture à petite échelle et la transition vers des systèmes alimentaires durables sont deux « secteurs prioritaires pour la Belgique ». Récemment, lors d'une réunion du Comité sur la sécurité alimentaire, la ministre Kitir a également expliqué que **" nous avons besoin d'un système alimentaire qui fournisse suffisamment de nourriture saine pour tous, sans endommager davantage notre planète et de sorte que nos petits-enfants puissent encore se nourrir. Nous pouvons transformer les chaînes de valeur en promouvant des pratiques plus durables comme l'agroécologie. "**

Les ONG belges qui défendent un modèle agroécologique depuis plusieurs années se réjouissent de ces prises de positions de la ministre, qui ouvrent la porte à un dialogue constructif avec le gouvernement.



© Shutterstock



© FONGS



PARTENAIRE

## Avec la FONGS, résilience rurale et action politique au Sénégal

**Dédiée à l'appui et l'accompagnement des exploitations familiales, la FONGS (Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal) constitue l'une des plus anciennes et des plus importantes organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest.**

**Touchant presque deux millions de personnes, ses activités combinent appui technique et économique des agriculteurs familiaux et actions de plaidoyer. Comme le constate Abdou Hadji Badji, son Secrétaire général, « l'accompagnement des exploitations familiales est un poumon essentiel pour la FONGS et ce qui a permis sa mise en valeur auprès de ses partenaires. Mais c'est aussi l'action politique qui l'a amené là où elle est aujourd'hui ».**

### ► UNE DOUBLE VOCATION HISTORIQUE : APPUI PAYSAN ET ACTION POLITIQUE

Depuis sa création en 1976, la FONGS poursuit un but clair : la création d'un mouvement paysan et la défense des intérêts des exploitations familiales. Au début, cela s'est traduit par la création de différentes commissions : communication, formation et appui, promotion féminine et cultures et développement, qui a permis d'aller au cœur des exploitations.

Dans les années 1990-2000, elle se lance dans un changement d'échelle et, à partir de 2002, adopte une conception plus politique de l'économie au bénéfice des agriculteurs. « Une



application de cette conception durable et solidaire de l'économie est le projet de relocalisation de la production de céréales de qualité rassemblant 150 familles » explique Sow Yaye Mbayang Touré, Appui technique à la FONGS. « Toute la chaîne de valeur est construite dans la localité : la production des céréales à travers des pratiques agroécologiques, la transformation et la vente ». « Le but est de produire ce qu'on mange et aussi de relocaliser le flux d'argent afin qu'il profite aux populations locales » complète Abdou Hadji Badji.

Dans les années 2002-2010, des réflexions ont donné lieu à une étude visant à répondre à une question ambitieuse : comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ? Le résultat ? « Une typologie des exploitations familiales en fonction de leur capacité à nourrir le pays, explique Abdou Hadji Badji. Il y a ainsi quatre types d'exploitations familiales allant de celles capables de se nourrir entre 1 et 3 mois à celles qui ont un surplus de production qu'elles commercialisent ». Cette classification permet de mieux cibler l'action : « la FONGS cible spécifiquement les deux types intermédiaires, là où ses activités peuvent amener à un changement », précise-t-il.

Cette typologie a également une fonction de plaidoyer : « la définition des besoins particuliers pour chaque type a montré à l'Etat qu'il ne faut pas faire des programmes généraux pour les exploitations familiales, explique Sow Yaye Mbayang Touré. Il faut des appuis spécifiques. »

préalablement formés. Elle a également formé 180 femmes maraîchères à avoir des systèmes de production et de nutrition plus durables » illustre Sow Yaye Mbayang Touré.

Face aux crises, le rôle de la FONGS est clair : « il faut créer des conditions de résilience. » Car, pour Abdou Hadji Badji, « il n'est pas question que d'une seule crise donc par rapport à l'appui apporté par la FONGS, l'idée est simple : quand les familles se nourrissent bien et suffisamment, elles sont plus résilientes. »

Et dans un futur proche ? « Pour aller plus loin, il faut un soutien technique qui ne peut se faire qu'à travers l'administration. La production de connaissances et le suivi des exploitations familiales par la FONGS l'a rendu visible auprès de l'État. Au niveau du département, on pourrait mobiliser les savoirs techniques et les institutions pour fournir un service de qualité aux paysans. »

« L'action politique et le mouvement paysan de la FONGS ont permis un renforcement institutionnel des organisations paysannes de base »  
Abdou Hadji Badji.

Au Sénégal, la FONGS a été pionnière dans sa façon de faire, renforçant des approches similaires, au-delà des exploitations agrosylvo-pastorales, à travers le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR). La FONGS a aussi favorisé la construction et la structuration du mouvement paysan au-delà du Sénégal. Ainsi, par exemple, « elle a contribué à l'émergence de l'université paysanne du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest » rappelle Abdou Hadji Badji.

## LA FONGS EN CHIFFRES :

31

ASSOCIATIONS MEMBRES

3000

GROUPEMENTS VILLAGEOIS

12 000

MEMBRES ACTIFS DANS DES EXPLOITATIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES

## LA RÉSILIENCE COMME PILIER, L'APPUI TECHNIQUE POUR ALLER PLUS LOIN

Aujourd'hui, la FONGS s'adapte pour répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs. Par exemple, « en 2020, elle a accompagné 300 à 400 exploitations familiales dans la transition agroécologique à travers un suivi et des visites d'échange de bonnes pratiques par des animateurs

Julia Gallardo Gómez  
Volontaire



# LES ORGANISATIONS PAYSANNES : DIFFÉRENTES MANIÈRES DE SE RÉUNIR POUR ÊTRE PLUS FORT.E.S



**SILVIA MONTESINO  
HUALLPA**

**Trésorière de l'association de 282 femmes cultivatrices/maraîchères du District de Lamay (ADIMUL) et maraîchère biologique au Pérou.**

### **Une répartition efficace des activités**

L'association est formée de 14 comités répartis dans toutes les communes du district de Lamay. « Il y a une assemblée directive centrale et chaque comité à sa propre petite assemblée directive » explique Silvia. L'association est axée sur la recherche de la sécurité alimentaire, en mettant en œuvre des projets d'élevage d'animaux et de maraîchage. « Dans les zones les plus hautes, les comités sont spécialisés dans l'élevage d'alpagas et la culture de pommes de terre indigènes. D'autres comités font de l'artisanat avec les fibres d'alpagas, de l'élevage de cochons d'inde, de la culture de fruits de vergers, de maïs, de quinoa ».

### **Les femmes agricultrices, unies pour leurs droits**

Ces dernières années, « le leadership des femmes a été renforcé grâce à une meilleure prise en compte du genre ». Pour Silvia, « les femmes de l'association voudraient, à terme, pouvoir réellement engager des changements dans la politique locale » en assumant certains rôles importants de conseillère ou mairesse, dans leur district.

« L'association cherche également à rendre les femmes plus indépendantes économiquement. Nous ne dépendons plus de nos maris sur le plan économique, nous produisons nos propres revenus, avec nos animaux et nos légumes ».

### **Un capital commun pour plus d'entraide**

Les fonds de l'association sont réunis de manière solidaire. Cet argent est mis en commun puis ensuite distribué à chaque comité selon les nécessités. « Acquérir des animaux de manière collective garantit une meilleure qualité de ceux-ci » défend Silvia. Aussi, « le manque de pluie, la grêle et les gelées causent toujours des préjudices maïs, grâce au travail et à la solidarité de l'association, on peut mieux affronter ces difficultés ».



**KALIDOU BA ET  
YAGOUBA KA**

**Secrétaire général de l'Entente des Groupements Associés pour le développement à la Base (EGAB) de Barkédji au Sénégal et Yagouba Ka, agropasteur et membre de l'EGAB.**

### **L'EGAB : un soutien pour les paysan.ne.s**

Kalidou explique que l'EGAB est « une association qui, depuis sa création (en 1987), intervient dans le développement des activités socio-économiques du milieu agricole. En mettant en place des infrastructures éducatives ou des constructions de base comme des puits ». Yagouba, l'un des bénéficiaires, fait principalement de l'élevage et de l'agriculture. Depuis quelques temps, il est aussi responsable du puits foré au village avec l'aide de l'EGAB. « Les gens du village m'ont confié la responsabilité du puits ».



**Pour les paysan.ne.s du monde entier, se réunir peut prendre diverses formes. Certaines organisations paysannes naissent afin de rendre l'activité agricole plus collaborative et moins pesante. D'autres offrent des avantages moins directs tels qu'une meilleure défense commune des droits paysans ou encore des partages de connaissances et de savoir-faire.**

### Des formations pour résoudre les problèmes rencontrés

Yagouba affirme que l'« EGAB a beaucoup facilité [son] travail de paysan », aussi grâce à la formation. En effet, au sein de l'EGAB, il y a un pôle constitué de 12 animateurs qui sont mis à disposition des familles. « Actuellement, on est à 65 familles suivies régulièrement. La famille de Yagouba en fait partie. Les animateurs viennent dans une famille et essayent de diagnostiquer les difficultés ».

### Plus de confiance en l'avenir

« Concernant l'organisation en étable [pour nourrir les animaux], on ne connaissait pas cette technique. Ça nous a beaucoup servi » rapporte Yagouba.

« C'est vraiment un grand progrès à notre profit pour l'entretien des animaux. Ces dernières années, notre production a beaucoup augmenté ».

En partie grâce à l'apport de connaissances que propose l'EGAB, l'avenir est plus serein. Yagouba confie que ce qu'il fait, il « souhaiterait[t] bien le continuer ».

Retrouvez les témoignages complets de Yagouba Ka et Kalidou Ba en vidéo sur la page [www.agriculturefamiliale.org](http://www.agriculturefamiliale.org)



## CATHERINE TELLIER

**Mandataire du Mouvement d'Action Paysanne (MAP) à Gembloux en Belgique.**

### Le Mouvement d'Action Paysanne lutte pour les droits

Le Mouvement se concentre sur la défense des « paysan.ne.s qui pratiquent l'agroécologie paysanne, pour la défense de la souveraineté alimentaire, l'accès à la terre, la rémunération juste et les droits des paysan.ne.s ». Il y a aussi beaucoup de missions de plaidoyer pour « faire pression sur les politiques agricoles (au niveau fédéral, européen, international) avec différents alliés ». Le MAP a aussi son centre de formation : l'École Paysanne Indépendante (EPI).

### Les organisations paysannes du monde se soutiennent

Grâce, notamment, à la Via Campesina, dont fait partie le MAP, des partenariats

à travers le monde se forment pour des projets et intérêts communs.

« Des alliances se sont construites. On se (re)connait et on échange. Autant pour des campagnes de lutte que pour partager des bonnes pratiques et des formations ».

### Ensemble on se fait mieux entendre

Catherine est convaincue que « le mouvement paysan sert essentiellement à faire entendre ensemble une voix de terrain, les opinions de celles et ceux qui produisent notre nourriture et prennent soin de la terre ». Ensemble, on pèse davantage sur les décisions.

« Seule on n'a ni le temps, ni l'énergie, ni le poids suffisant pour influencer et modifier les règles imposées par les lobbies de la société capitaliste ».

**Adèle Funes**  
Volontaire



# Les organisations paysannes : une mosaïque haute en couleur



Les organisations de paysans se structurent généralement de trois façons



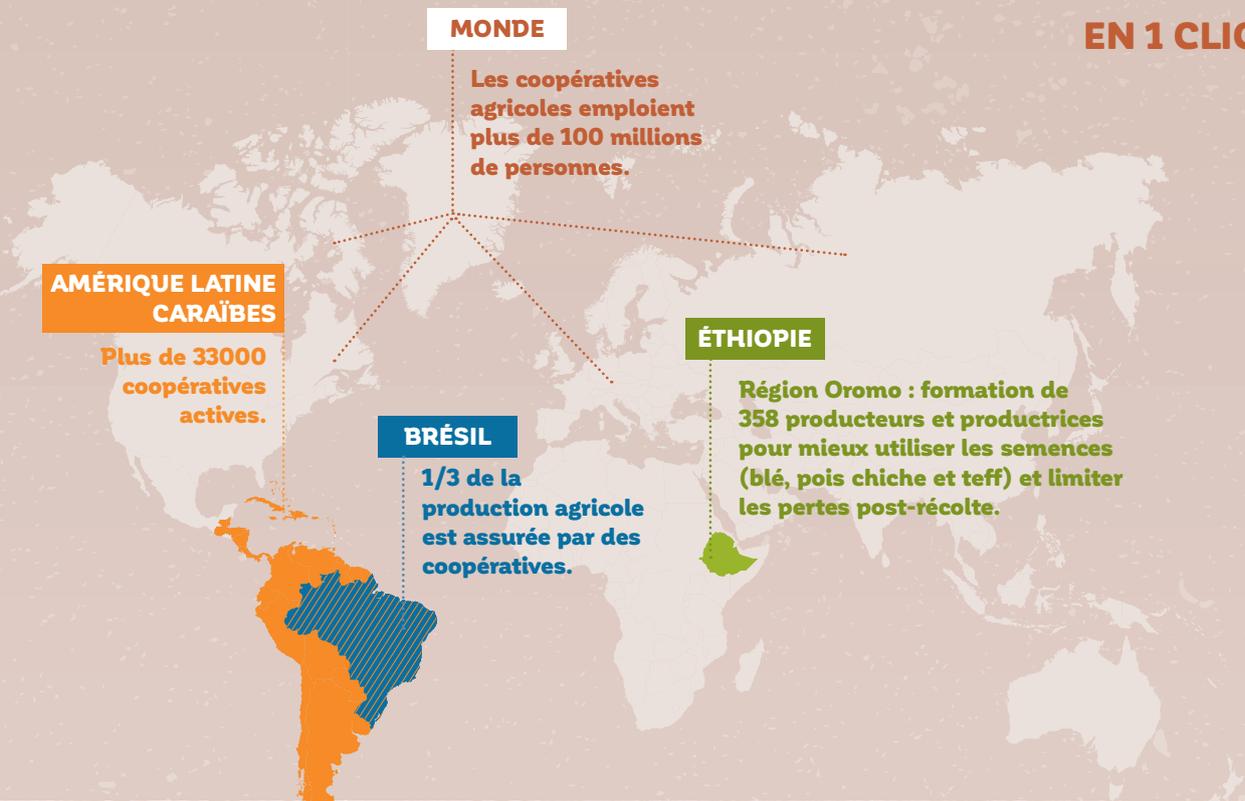
Par filière  
(ex : riz, oignons, arachide...)



A vocation multisectorielle  
(ex : formation, appui technique, plaidoyer...)



Par catégorie sociale  
(ex : femmes, jeunes...)



1976

**Création de la FONGS**

(Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal) :

- › 31 associations
- › 3000 groupements villageois
- › 2 millions de personnes dont 65% de femmes.

1994

**Création de la COPROFAM**

(Instance de coordination des producteurs familiaux du Mercosur) :

- › 9 organisations nationales
- › 7 pays d'Amérique latine
- › 4 millions de producteurs familiaux

2000

**Création du ROPPA**

(Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest) :

- › 13 organisations paysannes nationales des OP associées

2010

**Création de la PAFO**

(Organisation Panafricaine des Agriculteurs) :

- › 5 organisations régionales de petits producteurs (Maghreb, Afrique centrale et australe, Afrique de l'Est et de l'Ouest).



# LES COOPÉRATIVES ONT LE VENT EN POUPE

**SOS Faim est partenaire de 26 organisations paysannes en Amérique du Sud et en Afrique.**

**Parmi elles, l'USCCPA, une coopérative dans la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.**

**Dans ces pays d'Afrique de l'Ouest, face au coronavirus, le modèle coopératif fait ses preuves.**

**Des lois ont été adoptées en 2010 dans cette partie de l'Afrique pour favoriser le développement des coopératives. 11 ans plus tard, ces lois restent encore parfois mal comprises mais l'évolution a lieu, notamment en ce qui concerne le rôle des femmes.**

## ► 3 MILLIONS DE COOPÉRATIVES DANS LE MONDE

Les coopératives sont des structures de production de biens ou de services qui sont contrôlées et détenues par leurs membres qui en détiennent le capital et prennent les décisions de manière démocratique. Les bénéfices que ces entreprises engrangent sont en partie réinvestis pour développer ces structures mais également redistribués entre les membres.

Dans le monde, environ 3 millions de coopératives emploient près de 280 millions de personnes, ce qui ne représente pas moins de 10% de la population active mondiale. Le succès de ce modèle s'explique entre autres par les valeurs qui le sous-tendent : l'entraide, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et, bien entendu, la solidarité.

Les coopératives agricoles favorisent les petites exploitations familiales et permettent ainsi d'encourager l'économie locale. Les bénéfices ne s'évaporent plus dans les salaires des dirigeants ou dans les poches d'actionnaires étrangers. Dans les pays qui souffrent d'insécurité alimentaire, ce modèle est très encouragé car il provoque une réaction en chaîne permettant entre autres de réduire la faim, de créer de l'emploi et de donner aux enfants l'accès à l'éducation.

## UN MODÈLE À L'ÉPREUVE DES CRISES

Sur le continent africain, SOS Faim soutient de nombreuses coopératives, dont l'USCCPA/BM au Burkina Faso, l'Union des Sociétés Coopératives pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun.

Le Burkina Faso, situé en Afrique de l'Ouest, fait face à des actes de terrorisme qui ont engendré d'importants déplacements de population à l'intérieur du pays. Ce pays connaît également des conditions climatiques difficiles car les pluies y sont mal réparties, provoquant des poches de sécheresse dans certaines régions et des zones d'inondation dans d'autres. Ces derniers mois, la COVID-19 a également entravé le bon fonctionnement de l'économie par un isolement encore plus important des petits agriculteurs. Dans ce contexte, miser sur un modèle de solidarité s'avère impératif.



**L'USCCPA/BM rassemble à l'heure actuelle 3000 membres issus de 15 coopératives dans les six provinces de la Boucle du Mouhoun.** Elle a vu le jour en 1993. Comme le rappelle Dioma Soumabéré, Directeur exécutif de l'organisation, « cette Union est née d'un désir d'agir pour que les petits producteurs de la région ne soient plus laissés à l'abandon. » Au départ, l'objectif était uniquement de mettre en commun les excédents alimentaires des membres pour les commercialiser. Au fil des années, l'Union a évolué et a diversifié les biens et services pour ses membres.

## EN AFRIQUE, UNE INTÉGRATION JURIDIQUE À LA TRAINÉ

En 2010, l'Acte uniforme relatif aux sociétés coopératives a été adopté par les pays membres de l'OHADA, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, dont le Burkina Faso fait partie. En théorie, cette loi veut œuvrer pour le développement économique des coopératives à travers une intégration juridique. Toutefois, dans la pratique, elle se heurte à plusieurs problèmes, notamment la trop grande technicité du texte par rapport à ses destinataires majoritairement illettrés ou encore le fait que des lois obsolètes soient toujours appliquées aujourd'hui – une décennie plus tard – au détriment de cet Acte uniforme. Pour résoudre ce problème, il est nécessaire de former les acteurs du secteur coopératif.

Car le modèle coopératif mérite de se développer davantage, aussi bien au Burkina Faso que partout ailleurs dans le monde. Comme le rappelle Dioma Soumabéré, « l'USCCPA répond aujourd'hui non seulement aux enjeux économiques mais fournit également à ses membres des intrants de qualité, des conseils aux exploitations familiales, un accompagnement pour l'octroi de financements, etc ». Ramata Touré, Chargée d'appui de SOS Faim au Burkina Faso, insiste quant à elle sur l'incidence positive qu'a eue l'USCCPA/BM sur la prise en compte des femmes dans les exploitations et sur l'adoption de méthodes agroécologiques.

Il reste bien entendu des défis à relever, comme celui de donner aux femmes davantage accès à la terre ainsi que celui de consolider les acquis et améliorer encore le revenu des coopérateurs.trices et la visibilité des coopératives.

Amélie Halleux  
Volontaire





## Le plaidoyer : **impact et défis** **pour la défense** **des paysan.ne.s**

L'Afrique des années 1980-1990 est marquée par un certain désengagement des Etats vis-à-vis du développement agricole de leur pays. Une « effervescence associative » prend alors forme dans la mise en place d'organisations paysannes (OP). L'effet est tel qu'il s'agit aujourd'hui de la forme d'organisation la plus répandue en Afrique de l'Ouest pour défendre l'intérêt des paysans. Mais confrontées à certaines difficultés, l'élaboration de stratégies viables est une condition *sine qua non* pour améliorer leur efficacité sur le long terme et permettre ainsi leur pérennité.

## LA PUISSANCE D'ACTION DU PLAIDOYER

Pour les agriculteur.trice.s, être membre d'une OP leur permet non seulement de mutualiser les ressources et l'accès au marché et de bénéficier de services mais aussi d'unir leurs forces pour se faire entendre via des actions de plaidoyer.

Le plaidoyer est la défense délibérée d'une cause politique ou de personnes dans le but d'améliorer les conditions de vie de groupes défavorisés par un système. Destiné à influencer les décideurs politiques, il peut prendre différentes formes : réunions avec les autorités locales et nationales, participation à des comités, des plateformes, des conférences, diffusion de communiqués de presse...

Concrètement, l'objectif du plaidoyer est double :

- Faire remonter jusqu'aux pouvoirs publics les besoins et les difficultés des paysans. C'est le cas notamment lors d'une sécheresse ou pour des difficultés d'accès au crédit, par exemple. Sur base de ces informations, le gouvernement peut ainsi prendre des mesures comme l'indemnisation des agriculteurs ou encore la facilitation de la microfinance rurale.
- Partager leur expertise du terrain lors de l'élaboration de lois qui concernent directement les agriculteur.trice.s.

Les OP ont progressivement gagné en importance et jouent un rôle significatif aujourd'hui. La « Confédération paysanne du Faso », par exemple, a œuvré de façon significative dans le processus de réforme foncière du Burkina Faso. Les OP y ont également obtenu le développement des achats de denrées locales, comme le riz par exemple, par les autorités publiques. Des mobilisations ont aussi eu lieu pour lutter contre l'importation de certaines denrées, c'est le cas de l'oignon au Sénégal, lorsque c'est la saison de la production locale. Au Mali, les OP ont quant à elles obtenu de réserver au moins 15% des terres à des groupements de femmes et de jeunes.

D'ailleurs, pour pallier le manque de visibilité des femmes au sein de la gouvernance des OP, des structures émergent pour porter leur voix (voir rubrique Focus). Ainsi, progressivement le



rôle des femmes dans l'activité agricole pénètre les discours sur le terrain au niveau des OP locales.

## LA VIABILITÉ DES OP COMPROMISE ?

Cependant, les organisations paysannes connaissent aussi certaines difficultés.

Le manque de ressources techniques et économiques permettant de mettre en commun les demandes des membres et proposer des activités peut être un frein à leur développement. Si les membres paient des cotisations, elles ne sont souvent pas suffisantes pour couvrir les frais de gestion. Ainsi, le départ de certains acteurs financiers peut remettre en question la viabilité économique et financière d'une OP.

Bien que le facteur économique soit un critère important, le facteur humain est lui aussi essentiel. En effet, le manque de stratégie commune et de consensus au sein des membres peut amener à éloigner la gouvernance de leurs membres de base. L'absence de reconnaissance par les autorités nationales et par les institutions internationales peut aussi s'avérer être handicapante.

À l'inverse, si les organisations paysannes ont une légitimité, c'est parce qu'elles sont en connexion avec leurs membres mais aussi reconnues par les pouvoirs publics. Or, être ainsi mises en avant crée un risque d'opportunisme de la part des dirigeants pouvant amener ces organisations à perdre leur contact avec le terrain au profit de certains avantages plus personnels.

Enfin, la viabilité organisationnelle des OP peut être parfois mise en péril si la relève est inexistante ou si les membres leader ne cèdent pas leur place.



Pour en savoir plus sur le plaidoyer et les facteurs de réussite d'une campagne, découvrez le dernier numéro de Dynamiques Paysannes « Influencer les décideurs. Expériences de plaidoyer pour l'agriculture paysanne »



**Jehanne Seck**  
Volontaire





AFRIQUE

LES COLLÈGES DE FEMMES : partager, s'affirmer, se faire entendre.

« La terre ne nous appartient pas, ni chez nos maris ni chez nos parents. Nous sommes étrangères partout. »

Ces paroles, prononcées par la Vice-présidente du Collège des femmes du Faso (CPF), Madame Sia/Yaro, mettent en avant le déséquilibre et l'inégalité des sexes dans le domaine de l'agriculture en Afrique de l'Ouest.

Malgré l'importance de leurs rôles au sein de leur famille, des activités agro-pastorales, des communautés locales et également dans l'économie de leur pays, les politiques en place et les normes sociales de ces pays permettent difficilement aux femmes d'acquérir autonomie, reconnaissance et une voix suffisamment importante dans les instances de décisions agricoles. C'est pourquoi se sont créés des collèges de femmes au sein des organisations paysannes (OP).

Concrètement, ces collèges regroupent les déléguées des fédérations membres de l'organisation, sont administrés par un bureau et disposent d'un plan d'actions. Celui-ci se divise généralement en deux axes : la promotion des femmes au sein des organisations de producteurs et la formation des femmes dans leurs activités économiques principales.

Ces espaces de concertation permettent aux femmes de se regrouper afin d'exprimer librement leurs préoccupations et opinions et de trouver des solutions. Y sont donc abordés tous les problèmes rencontrés par les femmes rurales et, notamment, la promotion de l'égalité des genres dans l'agriculture familiale, le rôle de leadership des femmes rurales et les différents plans d'actions qu'elles veulent

mettre en place pour améliorer la gouvernance alimentaire de leur région.

En plus d'être un endroit de réflexion, le collège est aussi un lieu de partage et de parole où les femmes sont amenées à prendre confiance en elles et apprennent ainsi à s'affirmer tant dans leur famille qu'au sein de l'organisation paysanne, à parler et argumenter plus aisément. Pour celles qui le souhaitent, cela leur permettra de prendre un rôle de leader qu'elles pourront exercer dans d'autres instances. Et, pour certaines, d'améliorer leur qualité de vie et celle de leur famille.

La mobilisation et le regroupement des femmes rurales sont peu à peu récompensés. De plus en plus nombreux au sein des OP, ces collèges acquièrent un certain poids. Soutenus par leurs organismes « parents », plusieurs événements sont organisés autour et pour eux : des assemblées générales, des actions de plaidoyer auprès des autorités et de communication auprès des populations, des formations professionnalisantes, etc.

À titre d'exemple, au Sénégal, sous l'impulsion de son collège des femmes, le CNCR a mis en route le projet « Protection et promotion des droits et de l'émancipation sociale et économique des femmes » avec comme objectif global de renforcer les droits des femmes rurales concernant surtout leur statut social et économique.

Morgane de Keyser  
Volontaire





## Afrique de l'Ouest : des organisations paysannes incontournables



**En Afrique de l'Ouest, les organisations paysannes ont obtenu la reconnaissance de l'agriculture familiale comme un modèle pertinent. Mais l'omniprésence de l'agro-industrie rappelle que le combat à mener n'est pas encore gagné.**

Il faut aujourd'hui compter avec les Organisations Paysannes (OP). Grâce à celles-ci, l'agriculture familiale est désormais présentée comme un vrai modèle de développement du secteur. Elle est reconnue officiellement dans la politique agricole régionale (ECOWAP) de l'Afrique de l'Ouest. Au Mali, par exemple, la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) a largement participé à la conception de la Loi agricole et participe au Conseil national agricole. Les OP ont également obtenu de participer aux achats institutionnels qui permettent de constituer le stock national de sécurité alimentaire.

Sur le plan du service et du conseil, des réseaux importants comme la FNGN au Burkina Faso ou la FONGS au Sénégal accompagnent leurs membres. Ces services sont essentiels dans des pays où les services de vulgarisation de l'État ont fortement diminué et n'atteignent pas la majorité des familles. Le conseil en gestion, pratiqué par ces deux OP, est fortement utile et reconnu même si son financement reste un défi majeur. Les « champs écoles paysans » ont également

acquis leurs lettres de noblesse mais restent très coûteux à mettre en place. Les OP tentent dès lors de nouer des relations innovantes avec les services techniques existants, à l'image de ce qui existe en Guinée où des cadres techniques de l'État sont détachés auprès des OP.

Sur le plan du financement, des organisations de producteurs ont réussi à convaincre des institutions importantes à appuyer leurs membres, comme par exemple la coopérative FASO JIGI au Mali qui travaille sur les filières riz, oignon et échalote. Mais il reste une multitude de contraintes qui font que des services financiers adaptés n'arrivent pas sur le terrain. Face à ces constats, des OP ont créé des systèmes financiers alternatifs, au terme de parcours longs, rarement couronnés de succès...

Dans le domaine de la production, les résultats des efforts faits en matière d'innovation prenant en compte les enjeux environnementaux actuels et les défis du changement climatique tardent à se faire sentir sur le terrain. Et en matière de transformation, les OP peinent à réussir dans des opérations de transformation à grande échelle, ce qui pose à la fois un problème en termes de faible valeur ajoutée, mais également en termes de débouchés d'emplois, notamment pour les femmes.

Le plaidoyer doit continuer car les OP peinent à obtenir leur traduction dans des mises en application et l'agro-industrie reste omniprésente comme choix de modèle pour le développement agricole et alimentaire, tant du côté des bailleurs que des États souverains.

Ce n'est qu'à ce prix que le changement d'échelle pourra vraiment faire tomber le paradigme actuel qui met en doute la capacité des exploitations familiales à nourrir notre planète.



**Marc Mees**  
Responsable de la gestion des connaissances



**Dominique Morel**  
Responsable des partenariats avec le Sénégal



**Pape Assane Diop**  
Représentant au Sénégal



Retrouvez le texte en intégralité sur le site de SOS Faim [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)



UNE LECTURE



## Le pari coopératif : le café et le cacao au Pérou

Dans ce numéro, il est beaucoup question de l'Afrique de l'Ouest mais en Amérique latine aussi, les paysans unissent leurs forces. Dans cet ancien numéro de Dynamiques Paysannes, découvrez l'histoire, faite de défis et de succès, de 5 coopératives de producteurs de cacao et de café au Pérou.


[www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)


UNE ACTION CONCRÈTE



## Devenir coopérateur.trice

Oui, oui ! Car elles sont nombreuses, les coopératives en Belgique, qui seront heureuses de vous accueillir : coopératives de consommateurs ou de producteurs, coopératives pour l'achat de terres agricoles ou d'énergie verte, revues ou banque coopératives... Les initiatives se multiplient et vous permettent, pour quelques dizaines d'euros et/ou un peu de votre temps, de pérenniser des alternatives, de participer à leur stratégie et, finalement, de contribuer à un changement concret de modèle.

UN MOT



## Sécurité alimentaire



« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »  
1996, *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale.*



Rue aux Laines 4  
1000 Bruxelles

[www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)